

Édito



Depuis le 1^{er} janvier, le Syndicat Val Dem réalise lui-même la collecte des déchets sur les 54 communes de son territoire. Pour mener à bien cette mission, des matériels ont été acquis (bennes de collecte, bacs roulants, colonnes à verre...) et l'ensemble du personnel, employé antérieurement par l'entreprise Ourry, a été intégré à notre collectivité. Les modifications apportées, par rapport à la situation précédente, concernent la fréquence,

les horaires, les jours et les modalités de collecte. Toutes les communes de notre territoire à un niveau ou un autre sont concernées. Nous sommes bien conscients que ces changements vont modifier vos habitudes, mais ils permettent (comme déjà indiqué dans le Val Dem Info de juin 2011) de répondre aux objectifs qui fondent nos actions.

Comme pour toute nouvelle organisation, un certain « rodage » sera nécessaire. Une période d'expérimentation précèdera les nécessaires adaptations à réaliser au cours du premier trimestre de l'année 2012. Mes collègues et moi-même comptons sur votre participation citoyenne et vous assurons que tout est mis en œuvre pour vous apporter un service de qualité, au moindre coût.

Thierry Boulay,
Président du Syndicat Val Dem,
Maire adjoint de Thoré-la-Rochette

Le président,
les vice-présidents,
les membres
du bureau et
l'ensemble
du personnel
vous souhaitent
une bonne et
heureuse année

2012

Un service adapté et un coût maîtrisé

La gestion directe du personnel affecté à la collecte, nous permettra d'être plus réactifs et ainsi d'améliorer la qualité du service rendu.

La mise à disposition de bacs jaunes facilitera le geste et la qualité du tri (*pluie et vent ne seront plus des contraintes*), la fréquence de ramassage par quinzaine améliorera l'efficacité de la collecte des déchets recyclables.

La collecte du verre en colonnes aboutira à une diminution du kilométrage parcouru (*près de 20 000 kilomètres par an, soit 16 000 litres de carburant*).

Le nouveau format du service permettra de maîtriser les coûts. Le coût de revient par habitant sera maintenu en 2012 et baissera

mécaniquement pour les vendômois en raison de la suppression de la seconde collecte hebdomadaire. À noter que les efforts réalisés depuis plusieurs années ont permis de le ramener en dessous de ce qu'il était en 2006, *81 € par habitant (80 € par habitant en 2011)*.

Les estimations réalisées, qui doivent être confirmées par le bilan d'une année d'exploitation, nous semblent suffisamment réalistes pour nous permettre d'envisager une baisse du coût par habitant dès 2013. Cela en tenant compte d'éléments qui s'imposent aux élus de Val Dem comme l'augmentation du taux de TVA (*de 5,5 à 7 %*) et de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) qui amènera un surcoût de plus de 100 000 euros dès cette année.

Un service qui respecte l'environnement, les réglementations et les conditions de travail des agents

L'adaptation des tournées, la mise en place de points de regroupement et de points de présentation, permettront une réduction globale des kilomètres effectués et de la consommation de gazole.

Les nuisances sonores seront réduites grâce à des matériels roulants plus performants, des colonnes à verre insonorisées et des tournées organisées en journée.

La qualité de l'air sera mieux préservée puisque la motorisation de nos bennes sera conforme à la norme Euro 5.

La réorganisation retenue nous a permis de maintenir les emplois existants tout en améliorant (*grâce notamment aux véhicules et matériels mis à disposition*) les conditions de travail. Elle nous a également permis de respecter les différentes réglementations et en particulier la recommandation R437 de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) précisant les conditions d'exercice de collecte des ordures ménagères.

Afin également de prévenir les accidents du travail, qui s'avèrent souvent coûteux, un programme de formation continue sera assuré.



Janvier 2012

Nouvelles modalités de collecte des déchets ménagers



LE VERRE EN APPORT VOLONTAIRE

Le verre est à déposer dans les conteneurs prévus à cet effet.

Près de 150 colonnes aériennes sont implantées sur l'ensemble du territoire, en concertation avec les mairies. Pour connaître leurs emplacements, rendez-vous sur le site www.valdem.fr.

Pour les gros dépôts de verres, une benne à quai se trouve en déchetterie de Vendôme (ZI Sud). Les autres déchetteries sont équipées de colonnes aériennes.

COLLECTE EN PORTE À PORTE

Jours de collecte

La collecte s'effectue **du LUNDI au VENDREDI**, le matin à partir de **6 h 30**, sauf pour les communes de Busloup, Meslay et Areines qui seront collectées à partir de 12h30.

Les ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères a lieu **1 FOIS PAR SEMAINE**, sauf pour les habitats collectifs et l'hyper-centre de Vendôme.

Les déchets recyclables (plastique, papier, métal)

Ils sont collectés **TOUS LES 15 JOURS** dans un bac roulant jaune de 240 litres. Ce bac remplace les caissettes.

Jours fériés

En cas de jours fériés, la collecte est **REPORTÉE AU LENDEMAIN**. Par exemple, pour un mercredi férié: la collecte du mercredi est décalée au jeudi, celle du jeudi au vendredi et celle du vendredi est exceptionnellement réalisée le samedi.

Point de regroupement	Point de présentation	Habitat collectif sur Vendôme
Vous partagez les bacs jaunes et bordeaux avec votre voisinage. Les bacs sont placés non loin de votre domicile et prévus selon le nombre de personnes rattachées.	Vous amenez vos bacs jaunes et bordeaux au point de présentation défini par Val Dem.	Votre immeuble est équipé d'un local poubelle. Vous pouvez déposer vos déchets à tout moment dans les bacs mis à disposition.

Hyper-centre de Vendôme

Collecte des ordures ménagères
2 fois par semaine les LUNDI et JEUDI

Collecte des déchets recyclables
1 fois par semaine le JEUDI

Un doute, une question?
02548941 17 - www.valdem.fr

Quelques solutions pour réduire nos déchets

Je T
moins

Jeter mieux

CONSOMMEZ MIEUX



Préférez les grands conditionnements



Préférez les éco-recharges



Préférez les produits à la coupe, avec moins d'emballages



Préférez l'eau du robinet

UTILISEZ MIEUX



Louez ou empruntez des objets qui servent peu



Préférez des piles rechargeables



Limitez les impressions en imprimant recto/verso



Préférez les sacs réutilisables



Optez pour la vaisselle réutilisable

JETEZ MOINS



Réparez vos appareils



Donnez ou vendez vos vêtements, vos livres



Compostez



Collez un Stop Pub sur votre boîte aux lettres

En 2010, Val Dem a collecté

1 795 tonnes de verre
soit **35 kg** par personne

2 540 tonnes d'emballages plastique, papier, métal
soit **49 kg** par personne

9 714 tonnes de déchets non recyclables
soit **188 kg** par personne

13 304 tonnes de déchets dans les 7 déchetteries
soit **257 kg** par personne

27 353 tonnes de déchets,
soit **529 kg** par personne

Réglementation pour les Dasri

Le décret 2010-1263 du 22 octobre 2010 prévoit qu'il appartient aux pharmacies de délivrer, aux patients en auto-traitement, un collecteur pour les déchets d'activités de soins à risques infectieux (Dasri).

Le décret 2011-763 du 28 juin 2011 prévoit que le réseau de collecte des Dasri doit être assuré par les officines de santé, laboratoires de biologie médicale. Conscient des difficultés rencontrées par les patients (du fait de l'absence de collecte sur le territoire) et afin de permettre à ces établissements de mettre en place un réseau de collecte, le Syndicat Val Dem maintiendra la collecte des Dasri pendant le 1^{er} semestre 2012 et cessera cette collecte au 1^{er} juillet 2012.

Voir le planning dans les pages intérieures.

Gobelets réutilisables

Associations, entreprises, collectivités, particuliers, équipez-vous de gobelets réutilisables pour vos réunions et manifestations. Au prix unitaire de 25 centimes d'euros, vous pouvez vous en procurer dans les locaux de Val Dem.

Contactez-nous!



CRÉATION GRAPHIQUE: E. LINAIS
CRÉDIT PHOTO: © Val Dem / emballages © Eco-Emballages / pictos éco-gestes © Ademe / boîte à oeufs © Romain Quézé, enveloppe grise © Unclesam, Barquette de cerises © Melisback © hans.stegers / Visuel Rockomotives 2011 © Rémy Boulay

ROCKOMOTIVES, UN CONCERT VRAIMENT INSOLITE!

Quand les organisateurs de l'association Figures libres donnent rendez-vous, le lundi 26 octobre à 20h, sur le parking d'un supermarché de Vendôme, les spectateurs ne savent pas encore où les deux jeunes artistes, Crash Test Taurus et Mesparrow, vont se mettre en scène.

Surprise garantie lorsque le public arrive dans les locaux de Val Dem! À l'étage, la salle de réunion est transformée en un véritable nid douillet. L'ambiance est feutrée, quelques tables et chaises sont joliment décorées et surtout près de soixante-dix personnes se sont rassemblées pour savourer ce moment unique. « En tant que partenaire du festival des Rockomotives, nous avons



trouvé intéressant l'idée de prêter nos locaux, le temps d'une soirée, pour laisser place à la musique. » explique Thierry BOULAY, Président du syndicat. Ce n'est pas la première fois que l'association Figures libres organise des concerts dans des lieux insolites, où la proximité et la convivialité en sont les maîtres-mots. Un pari de nouveau réussi, les artistes ont comblé l'ensemble du public. Alors, un grand bravo à tous les bénévoles, à l'équipe de Figures Libres et aux spectateurs, sans qui ce concert n'aurait pu être le même.

Le partenariat avec les Rockomotives porte sur la dotation en gobelets réutilisables.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

La semaine européenne de réduction des déchets est un événement important pour Val Dem. En effet, la mesure de l'impact écologique se fait à tous les niveaux! Trois animations ont été préparées par Bérengère Michel, chargée de communication et Florence Roisé, volontaire en service civique. Le 14 novembre, une classe du lycée Ampère à Vendôme a été sensibilisée sur la réduction des déchets au cours des achats. Les 18 et 23 novembre, deux stands ont été tenus sur l'opération « caddie mini/maxi déchets », à Intermarché (ZI Sud). Une action bien appréciée par les élèves du Lycée Ampère qui ont su faire preuve de persuasion auprès des consommateurs.



Stand animé par les élèves du lycée Ampère.

COOPÉRATION AVEC MOPTI



Poubelles réalisées à partir de bidons d'hydrocarbures de 200 litres.

Val Dem a procédé en 2011 à l'évaluation de son partenariat avec Mopti, ville de 100 000 habitants au Mali. Cette coopération, dont les objectifs principaux sont d'échanger sur les pratiques et d'accompagner la Communauté urbaine de Mopti dans la collecte et la valorisation des déchets, a vu le jour en 2008. L'achat de matériels et l'appui à la commune a permis des avancées significatives dans le traitement des déchets des mopticiens. Val Dem va poursuivre son partenariat avec Mopti par la mise en place d'une plateforme de tri et de valorisation des déchets.